

Evaluation et planification de projet PAOPA: Acquis et résolutions de l'atelier de Lomé

Un atelier de renforcement des capacités des responsables des plateformes du ROPPA impliqués dans la mise en œuvre du Projet « d'Appui au renforcement des capacités des Organisations Paysannes et intensification de l'engagement dans l'appui à l'agriculture familiale, en abrégé PAOPA » s'est tenu du 23 au 25 décembre 2010, à Lomé, au Togo.



Vue du présidium à l'ouverture de l'atelier

Le projet PAOPA financé par la Commission Européenne pour trois ans et le FIDA pour quatre ans, concerne quatre réseaux d'Organisations Paysannes d'Afrique (ROPPA, SCAU, EAFF, PROPAC). Chacun des quatre réseaux dispose d'un appui spécifique dans ce programme commun. Il existe également un appui à la Plate-forme Panafricaine des Organisation Paysannes (PAFFO).

L'atelier de Lomé a concerné exclusivement l'appui du PAOPA en Afrique de l'Ouest, c'est-à-dire au profit du

ROPPA et ses plates-formes nationales. Pendant 72 heures, il a été essentiellement question de la mise à jour des rapports du Projet Union Européenne / FIDA et de la l'élaboration du Plan d'action 2011. Cet atelier couvrait en effet à un double volet formation et planification. Les points focaux et les gestionnaires de 12 CNOP venus du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo y ont effectivement pris part. Soit au total 36 participants dont 08 femmes.

Ce Projet a commencé en 2009 avec des retards importants dans les décaissements. Néanmoins il enregistre déjà un certains nombre d'acquis. Il s'agit notamment du renforcement de l'esprit d'appartenance au réseau favorisé par les concertations et les échanges entre les plates-formes, le processus de planification participatif et l'approche basée sur la recherche d'une complémentarité entre les activités nationales portées par les plates-formes nationales et les activités du ROPPA au niveau régional. Il est également admis par toutes les parties que le projet a contribué au renforcement de la capacité d'action et la visibilité des CNOP et du ROPPA, leur audience auprès des partenaires au développement. Cependant, derrière ces résultats, se cachent des faiblesses liées au suivi et au rapportage des activités et la capitalisation des résultats tant au niveau national que régional. C'est pourquoi l'atelier a prévu des sessions pour le renforcement mutuel des capacités du personnel technique en charge de la gestion quotidienne des activités du projet au niveau des plates-formes nationales et du

ROPPA. Plus spécifiquement, il s'agissait de former les points focaux sur la Gestion Axée sur les Résultats, d'améliorer les canevas de rapportage technique et financier et d'en assurer une bonne appropriation par les techniciens, d'échanger sur l'approche et la stratégie de capitalisation des acquis et/ou résultats du Projet.



Vue partielle des participants en plein travaux

Rapports 2010 et Plans d'action 2011 : quelques enseignements

L'atelier a également examiné les rapports techniques et financiers 2010 et les Plans de travail et budgets annuels (PTBA) du projet UE-FIDA. Le constat a été fait sur la richesse des rapports d'activités qui ont été présentés, indiquant bien que des résultats ont été obtenus. Cependant, il ressort également que les différents éléments qui constituent la richesse de ces rapports sont mal présentés, insuffisamment valorisés.

Les PTBA 2011 indiquent également des thématiques communes qui seront abordées

par plusieurs plates-formes nationales : pêche, élevage, interprofession, loi coopérative, questions foncières et accaparement des terres, etc. Cela devrait inspirer les actions d'appui et d'accompagnement du ROPPA à ses plates-formes nationales dans le cadre de son PTBA 2011 du projet PAOPA et plus globalement de son programme intérimaire 2011. Comme initiative intéressante à partager, l'atelier a marqué son intérêt pour la stratégie guinéenne de mobilisation de ressources avec ouverture au monde universitaire.

A l'issue des échanges plusieurs recommandations ont été faites pour améliorer les rapports d'activités 2010 et les PTBA 2011. Concernant les rapports d'activités, ces recommandations portent notamment sur la nécessité de préciser et d'expliquer les reports en 201 ; les activités initialement programmées en 2010 ; le besoin de mettre clairement en évidence et de manière très explicite les progrès vers la viabilité institutionnelle (durabilité). Diverses autres préoccupations font ressortir l'importance de vérifier la l'éligibilité des activités au Programme ainsi que l'expressivité et la cohérence des indicateurs. Tout en recommandant que les efforts soient davantage axés sur des résultats mesurables, les participants à l'atelier ont par ailleurs plaidé pour un accroissement du niveau d'allocation de ressources au profit d'activités jugées importantes ou ayant un potentiel d'impact important.

Capitalisation et suivi-évaluation : deux maillons forts pour assurer l'efficacité de l'action du réseau des plates-formes nationales

L'atelier de Lomé s'est appesanti sur les objectifs de capitalisation des acquis du Programme. L'importance de la capitalisation a été abordée dans les échanges sur l'approche de Gestion Axées sur les Résultats (GAR). Il ressort des échanges, la nécessité d'une retraite annuelle entre élus et techniciens pour capitaliser sur une thématique traitée par le projet ou un cas.

Dans le cadre de la préparation de l'atelier de capitalisation prévu par le FIDA, il a été demandé aux plates-formes nationales de proposer des dossiers de capitalisation d'une expérience par composante. Les propositions devront être soumises au Secrétariat Exécutif du ROPPA.

Sur la question plus spécifique du suivi-évaluation, il a été recommandé au ROPPA, le recours aux services d'une institution de la sous-région ayant une bonne connaissance des OP et capable de mettre en place un système de suivi-évaluation adapté au contexte et aux réalités des OP. Il a par ailleurs souligné la nécessité d'une réallocation des ressources entre les CNOP rappelant à l'attention de tous que la capacité d'absorption sera l'un des critères de l'évaluation.

En somme et en référence aux appréciations convergentes du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et

de la Pêche du Togo, du président en exercice et du président d'honneur du ROPPA, cet atelier de Lomé est porteur d'un enjeu décisif pour la seconde phase du projet PAOPA. Certes, les partenaires du projet ont déjà donné un accord de principe pour une seconde phase mais la décision finale reste conditionnée par les résultats de l'évaluation de la première phase. Situait cet enjeu dans le contexte de la table ronde d'Accra, le Président d'honneur et le Président en exercice du ROPPA ont décliné les défis à relever en terme de bonnes pratiques de gestion financière et surtout de communication aux différents niveaux du mouvements paysan. Ils ont exhorté les points focaux et tous les membres du personnel technique du ROPPA et des plates-formes nationales à faciliter une meilleure circulation des informations entre le réseau au niveau régional, les plates-formes nationales, les organisations faitières nationales et les organisations paysannes à la base. Cela est nécessaire pour renforcer l'ancrage à la base et partant la crédibilité, la légitimité et la représentativité des organisations paysannes depuis le niveau régional jusqu'à la base.

Amélioration du fonctionnement du marché des céréales en Afrique de l'Ouest : Le warrantage et les bourses agricoles au cœur des stratégies de développement du secteur agricole et de sécurité alimentaire

Dans le cadre du programme tous ACP produits de base agricoles, la CNUCED a organisé du 09 au 11 décembre 2010 à Accra, au Ghana, un atelier régional sur la problématique du financement du secteur agricole et plus spécifiquement celui de la filière céréales. La CNUCED a bénéficié de l'appui et la



Le présidium à l'ouverture de l'atelier régional CNUCED-ROPPA

collaboration du ROPPA en tant que point focal du programme en Afrique de l'Ouest et du CILSS comme acteur majeur intervenant dans le secteur du commerce céréalier dans la sous région.

Une centaine de délégués représentant un large spectre d'acteurs et partenaires du secteur agricole africain, notamment des producteurs, des représentants du système bancaire, des institutions de microfinance, des acteurs du secteur privé (commerçants, exportateurs et importateurs), des représentants de gouvernements, d'organisations

d'intégration régionale ouest-africaine (UEMOA, CEDEAO) et d'agences onusiennes de développement (FAO).

L'objectif visé par cet atelier est de contribuer à l'amélioration du fonctionnement des échanges commerciaux régionaux, sous-régionaux et nationaux de céréales en Afrique de l'Ouest, et ceci, au moyen d'instruments et mécanismes de marché performants.

Plusieurs expériences et initiatives de financement développées par plusieurs catégories d'acteurs et de diverses régions d'Afriques en faveur de la filière céréales en Afrique (systèmes de crédits, bourses de céréales locales, régionales, etc.) ont été présentées. L'objectif étant d'enrichir les réflexions pour explorer des pistes nouvelles et/ou complémentaires, mieux adaptées aux marchés ouest-africains.

Le ROPPA a été représenté à travers des membres du conseil d'Administration dont le Président Djibo BAGNA, des délégués des plates-formes nationales et des membres du Secrétariat Exécutif. A l'issue des échanges les participants ont convenu d'un certain nombre de constats :

- Un intérêt croissant du warrantage dans la sous-région. On y trouve une multitude d'initiatives de warrantage basées principalement sur les céréales;
- L'émergence d'initiatives beaucoup plus formalisées impliquant les banques, les entreposeurs, les sociétés de tierce détention et les organes de régulation dans certains pays tels que le Mali et le Ghana;



Photo de famille de l'atelier régional CNUCED-ROPPA

sociétés de tierce détention et les organes de régulation dans certains pays tels que le Mali et le Ghana;

- Une faible implication des banques commerciales dans l'opération du warrantage pour diverses raisons ;

- Les politiques agricoles sous-régionales (PAU et ECOWAP), qui dans leur processus actuel de mise en œuvre, préconisent des outils tels que le warrantage et les bourses agricoles, restent peu connues par les acteurs à la base.

Les participants ont également reconnu l'importance et la valeur du système des récépissés d'entrepôt et de warrantage ainsi que des bourses agricoles pour le développement de l'agriculture et du commerce en Afrique de l'Ouest. Ces systèmes pourraient être développés et adaptés en fonction des spécificités de chaque pays.

Aussi, les participants ont-ils fait des recommandations à l'endroit des Etats, des Institutions sous régionales d'intégration (CEDEAO, UEMOA), des différents groupes d'acteurs non Etatiques et des partenaires au développement pour un développement du warrantage et des bourses au profit du commerce sous régional des céréales.

Pour plus d'informations, consultez les sites web suivants : www.roppa.info ou www.unctad.org

Plan national d'investissement agricole prioritaire (PNIA) du Niger : Les attentes et engagements des organisations professionnelles

Le financement du Plan national d'investissement agricole prioritaire (PNIA) pour le Niger était à l'ordre du jour d'une réunion tenue à Niamey les 15 et 16 décembre 2010. Trois principaux objectifs avaient été définis pour cette rencontre qui devrait permettre de :

- examiner les résultats et recommandations de l'Exercice de revue technique de la CUA-NEPAD contenus dans le Rapport de revue technique du PNIA/SDR ;
- confirmer les engagements pris par les différents acteurs lors de la signature de la Charte du PDDAA, notamment en ce qui concerne l'appui financier et technique pour la mise en œuvre du Plan ;
- définir et approuver les éléments d'une feuille de route commune pour la suite du processus, avec en particulier la concertation sur les modalités d'articulation et de mise en cohérence des différents canaux de financement.

Aussi, revenait-il aux différentes parties signataires de la Charte (administrations, organisations professionnelles, ONG et associations de développement, secteur privé, partenaires techniques et financiers) de se constituer en groupes de concertation pour examiner les résultats et les recommandations de l'Exercice de revue technique. Hélas, à l'épreuve, cette mission assignée aux organisations paysannes n'a pu se faire de façon optimale ; celles-ci n'ayant pas disposé d'un temps d'appropriation suffisant du document qui leur aurait permis d'émettre des avis argumentés voir une réaction appropriée.

Tirant leçon de cette expérience, les organisations professionnelles souhaitent qu'à l'avenir, une place suffisante soit accordée à l'étape de la concertation en amont et ceci, pour prendre notamment en compte leur mode de fonctionnement basée sur la recherche de propositions consensuelles reflétant les préoccupations de tous les groupes socio-professionnels y compris les femmes et les jeunes. Pour aller au bout de leur logique, les organisations professionnelles ont plaidé pour la mise en place d'un cadre formel de dialogue et de concertation inter-paysans et son opérationnalisation dès les prochaines étapes de la feuille de route.

Les ingrédients d'une politique agricole

La rencontre de Niamey a par ailleurs mis en exergue la nécessité d'intégrer au document du PNIA/P, l'élaboration d'une politique agricole avec la participation active des acteurs dans toute leur diversité. Une telle approche aurait l'avantage, selon les organisations professionnelles du Niger, de définir les orientations et mesures qu'elles jugent indispensables pour l'amélioration de la production, l'augmentation des revenus des producteurs et l'atteinte de la souveraineté alimentaire. Lesquelles mesures renvoient plus en détails à la question des aides directes allouées aux exploitations agricoles familiales (subventions aux engrais et à l'équipement), aux mécanismes de financement des exploitation et des organisations de producteurs, à la bonification des taux d'intérêt, aux assurances récoltes, aux mécanismes de régulation des prix des produits agricoles, de promotion des activités de transformation et de formation professionnelle des jeunes ruraux.

Parallèlement, il y a lieu de trouver une bonne articulation entre cette politique agricole nationale et celle au niveau régional. Ce qui justifie de la part des organisations professionnelles du Niger, une recommandation visant à mieux affirmer certaines options prises au niveau régional, en rapport notamment avec la Politique agricole de la CEDEAO, dans le document du Niger. Une occasion de remettre au goût du jour le plaidoyer en faveur d'un soutien accru des exploitations agricoles familiales dont les capacités d'innovation et de contribution à l'accroissement de la production alimentaire sont réelles pour peu qu'un accompagnement conséquent leur soit assuré.

En réaction à la tendance observée à travers le document privilégiant les institutions publiques comme principaux bénéficiaires d'un renforcement de capacités, les organisations paysannes du Niger appellent à plus d'attention au profit des organisations rurales particulièrement en quête de financement pour mener à bien leurs activités. Du mois, dans cette phase de transition, en attendant que les revenus des exploitations et des filières augmentent, comme prévu dans le PNIA/SDR, et permettent un certain niveau d'autofinancement.

Du reste, les organisations professionnelles agricoles du Niger ont marqué leur participation à ce business meeting sur le PNIA-P/SDR en renouvelant leur engagement à :

- Développer des partenariats avec les différents acteurs concernés par la mise en œuvre du PNIA/SDR ;
- Favoriser la capitalisation d'expériences, de connaissances et d'informations entre elles et avec les autres acteurs dans la mise en œuvre du PNIA/SDR ;
- Participer activement aux différentes concertations ;
- Promouvoir des concertations entre elles, renforcer les organisations de base et augmenter le nombre de productrices et producteurs organisés ;
- Assurer la responsabilité des tâches et activités clairement définies sur la base d'indicateurs et de critères d'appréciation.

En somme, les organisations paysannes du Niger donnent leur caution morale au document du PNIA-P/SDR et se disent disposées à apporter leur contribution à son amélioration.

Table ronde des partenaires du ROPPA à ACCRA

Dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions des réflexions internes et de l'évaluation externe, le ROPPA a organisé avec ses partenaires à Accra, au Ghana, deux espaces de réflexions. L'un avec les coopérations bilatérales et multilatérales et l'autre avec les ONG. La présente note fait la synthèse des grandes conclusions des consultations des deux espaces.

En rappel, les deux espaces ont permis d'échangé autour (i) des consultations internes (bilan, Convention...), (ii) de l'évaluation externe et (iii) du programme intérimaire 2011 et de ses orientations.

Conclusions de la table ronde

Au terme des débats les points suivants ont fait l'objet de consensus :

- La reconnaissance unanime du rôle joué par le ROPPA aussi bien dans le positionnement politique que dans la structuration du mouvement paysan. Il ressort que le ROPPA doit continuer à consolider les acquis dans ces domaines.
- Les partenaires ont apprécié à sa juste valeur le fait que le ROPPA à travers ses différentes actions entreprises ait reconnu ses différentes faiblesses et s'est engagé à les transformer en un plan intérimaire avant de s'engager dans un plan quinquennal.
- Les partenaires ont reconnu la pertinence du plan intérimaire dans le contexte institutionnel actuel du réseau qui connaît de nombreux dysfonctionnements, des problèmes d'ancrage et de communication avec les CNOP membres et des difficultés à rendre ses activités bien visibles et lisibles par les partenaires.
- L'engagement de tous les partenaires a accompagné le ROPPA dans la mise en œuvre du programme intérimaire enrichi sur la base des recommandations qui ont été faites. La Coopération Suisse a annoncé un engagement à long terme dans le cadre de programmation pluriannuelle (10 ans) pour soutenir la réflexion et des actions permettant de renforcer les exploitations familiales agricoles.
- Il ressort également une vision partagée du ROPPA et des partenaires à faciliter un alignement des partenaires autour d'un programme global du ROPPA. Cette vision prend également en compte un système de rapportage unique pour tous les partenaires. Un accord sera dans cette perspective défini sur la fréquence et le format qui devrait donner suffisamment d'informations répondant aux attentes des partenaires.
- La nécessité d'approfondir la participation des plates-formes nationales à la conduite des activités et à la gouvernance du réseau.
- Certaines contributions sous forme d'interpellations et d'observations ont été adressées au ROPPA. Il s'agit entre autres du choix de mode de programmation (projets ou programmes), de la recherche de cohérence au niveau des partenaires dans leur accompagnement au réseau, de la communication sur les activités et la vie du réseau, de la gouvernance globale du réseau
- Certains partenaires ont émis des inquiétudes par rapport au volume des activités en lien avec la durée de mise en œuvre du programme intérimaire. Le ROPPA va approfondir cette question dans le cadre de la finalisation du plan intérimaire.
- La question du financement durable des activités du ROPPA a été soulevée. Le réseau prendra en compte ce chantier pertinent dans le cadre de ses réflexions futures.
- Le ROPPA voudrait solennellement exprimer sa satisfaction aux partenaires pour la tenue avec succès de cette consultation et des résultats auxquels elle est parvenue.
- Le ROPPA a informé les partenaires de l'exécution de sa feuille de route pour absorber les retards dans le rapportage et de l'organisation de l'équipe technique du Secrétariat Exécutif. Le Secrétariat Exécutif est renforcé par le recrutement de Mr Mamadou Goita comme Secrétaire Exécutif.

- Le ROPPA a pris un engagement ferme d'approfondir et d'intégrer l'ensemble des préoccupations pertinentes soulevées par les partenaires dans le cadre de la finalisation et la mise en œuvre de son programme intérimaire en ce qui concerne les questions urgentes et dans le cadre de son plan quinquennal pour les actions futures.

Toutes les parties ont souligné la nécessité de renforcer la communication envers les partenaires, mais surtout au sein du mouvement paysan envers les plates-formes nationales et les organisations paysannes à la base.

A la fin des travaux certains partenaires ont montré leur accord à soutenir le programme intérimaire 2011 du ROPPA. Il s'agit notamment de la Coopération Suisse. La Coopération Canadienne a indiqué qu'elle est déjà en concertation avec le ROPPA et d'autres acteurs de la société civile canadienne pour le financement d'un projet présenté en commun, le PAJEA (Projet d'Appui aux Jeunes dans l'Entreprenariat Agricole). La représentante des ONG a également montré leur intérêt à renforcer leur partenariat avec le ROPPA dans le cadre du programme intérimaire.

Pour l'organisation de la table ronde, le ROPPA a bénéficié du soutien technique et logistique du CSAO, du soutien financier du projet PAOPA.

Assemblée Générale constitutive des organisations des producteurs de riz : la riziculture, un espoir de souveraineté alimentaire en Afrique de l'ouest

Du 25 au 27 janvier 2011, s'est tenue au Centre International des Conférences de Bamako au Mali, l'Assemblée Générale constitutive du Cadre Régional de Concertation des Organisations des Producteurs de Riz (CRCOPR) sur le thème : « *mobilisation et concertation des exploitations familiales pour assurer une pleine contribution de la riziculture à relever les défis de la souveraineté alimentaire et de la croissance économique durable en Afrique de l'Ouest* ».



Le présidium à l'ouverture de l'Assemblée Générale des riziculteurs à Bamako

Placée sous la présidence de Monsieur Agatham Ag Alassane, ministre de l'Agriculture, représentant le gouvernement du Mali, la cérémonie d'ouverture a regroupé le président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, les présidents du ROPPA et de la CNOP Mali.

L'Assemblée Générale constitutive a connu la participation d'une centaine de délégués représentant des organisations de producteurs de riz des 13 pays de la CEDEAO, la CE-DEAO et plusieurs ONG partenaires techniques et financiers du ROPPA ainsi que des organisations de producteurs de riz (CECI, CISV, VECO, OXFAM).

Cette rencontre avait pour objectif de créer un espace inclusif de concertation et de représentation des riziculteurs en vue de leur participation efficace aux activités du ROPPA, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes visant la promotion des filières rizicoles en Afrique de l'Ouest.

En effet, les organisations de producteurs de riz des pays de l'Afrique de l'Ouest disposent depuis 2005

d'un espace régional de concertation mis en œuvre et animé avec l'appui du ROPPA. Après plusieurs années d'échanges et d'actions communes, les riziculteurs d'Afrique de l'Ouest ont décidé de renforcer leur espace dont les objectifs, les missions, l'organisation et les modalités de fonctionnement ont été précisés à l'occasion de cette Assemblée Générale. A travers une série de communications, les participants ont examiné (i) les orientations stratégiques définies par la Convention du ROPPA en ce qui concerne la création et le fonctionnement des espaces de concertation des filières au sein du ROPPA, (ii) le rapport d'activités du noyau du cadre de concertation des organisations des producteurs de riz, (iii), les rapports des organisations faîtières nationales des riziculteurs, (iv) et les politiques et programmes de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers touchant aux filières rizicoles.

Ce fut l'occasion pour le représentant de la CEDEAO de décrire les différents programmes en cours et en préparation dans la sous région, concernant la riziculture. Il a rappelé que l'ECOWAP s'appuie sur une disponibilité de 130 millions d'ha dont seulement 3,9 millions sont utilisés en faveur des actions de développement de l'agriculture dans le cadre de la CEDEAO. La politique élaborée à cet effet est structurée autour de quatre axes. Il s'agit notamment de la sécurité alimentaire des populations, de la sou-

veraineté alimentaire, de l'intensification durable des systèmes de production et la création d'emplois.

Un panel sur l'avenir de la riziculture ouest-africaine dans le contexte actuel de changement climatique, de l'accaparement des terres et des politiques nationales et régionales a permis aux délégués d'approfondir leurs connaissances et de partager leurs expériences.



Photo de famille des participants à l'Assemblée Générale constitutive des riziculteurs

L'Assemblée Générale a également pris connaissance du plan d'action pluriannuel structuré

autour de trois composantes : (i) le renforcement organisationnel et institutionnel des OPR, (ii) le renforcement des initiatives économiques des OPR, (iii) et le renforcement de la participation des OPR dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes touchant les filières rizicoles. Elle a donc mandaté le bureau d'approfondir avec le ROPPA cette proposition de plan pluriannuel et a relevé l'importance du renforcement organisationnel et institutionnel comme une priorité fondamentale dans le plan d'actions.

L'Assemblée a ensuite procédé à l'examen et à l'adoption du règlement intérieur du Cadre Régional de Concertation des Organisations des Producteurs de Riz (CRCOPR) et à la mise en place des organes : Une Assemblée Générale composée de 3 délégués par organisation nationale des producteurs de riz dont au moins une femme, un Comité de coordination composé d'un délégué par pays et un bureau exécutif de 7 membres dont 5 délégués choisis dans le Comité de coordination et 2 femmes désignées par les femmes membres de l'Assemblée Générale.

Au terme des travaux, les délégués ont salué la mise en place du Cadre Régional de Concertation des Organisations des Producteurs de Riz appelé à s'investir dans la promotion des filières rizicoles en Afrique de l'Ouest et leur participation efficace aux activités du ROPPA.

Ils ont enfin exhorté le ROPPA à poursuivre ses efforts pour le renforcement effectif du pouvoir économique des exploitants à travers l'amélioration de l'offre de production dans la filière et la facilitation de leur accès aux marchés. Autant d'initiatives qui permettront une plus grande valorisation économique des productions rizicoles issues des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest.

La plateforme nationale du mois

Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) - Sénégal

Forum International : Comment les exploitations familiales peuvent nourrir le Sénégal?

Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2010 s'est tenu au Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal (CICES) à Dakar, un forum International sur le thème : *"Comment les Exploitations Familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal ?"*.

A l'initiative du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) et de la Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal (FONGS - Action Paysanne), ce forum a connu la participation de 1037 personnes représentant diverses structures et venant de divers horizons : Délégués paysans : le CNCR, le ROPPA et organisations paysannes sœurs (Mali, Burkina Faso, Niger, Gambie, Guinée Bissau, Bénin, Ghana, Togo, Sierra Léone, Liberia / Maghreb, Afrique Centrale) ; la société civile et le secteur privé sénégalais; les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux (Sénégal, Belgique, France, Suisse, Espagne, Italie, Pays-Bas, Etats-Unis).

Les échanges fructueux et approfondis des participants ont confirmé la réalité vivante qui démontre que les exploitations familiales contribuent déjà et largement à la nourriture des populations du Sénégal. En effet, selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), le panier de la ménagère sénégalaise est à 61% approvisionné directement ou indirectement par les exploitations familiales d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs et de forestiers.



Vue des participants lors de la plénière au forum

Le Forum a reconnu sur la base des études couvrant toutes les zones agro-écologiques que les exploitations familiales sont à la fois les préservatrices, les gestionnaires et les usagers des ressources naturelles que sont la terre, l'eau, les forêts et la biodiversité. Le Forum a également mis en évidence le travail, les revenus, le mode de vie des exploitations familiales qui ont impulsé, développé et consolidé des pôles locaux voire régionaux de développement économique, social et culturel. Une telle contribution a permis de promouvoir des sociétés et des économies locales dynamiques à l'instar du territoire de Diaobé, de Touba, de Dahra, de Khombole, etc.

Au cours du forum, un mémorandum a été élaboré. Il s'articule sur 7 points :

1. Le rôle prééminent que jouent les exploitations familiales pour nourrir le Sénégal ;
2. Le constat d'un certain nombre de contraintes limitant actuellement les capacités des exploitations familiales à nourrir davantage le Sénégal ;
3. Les efforts faits pour lever ces contraintes ;
4. La poursuivre les efforts engagés dans les directions ci-après ;

5. Des engagements pris par les organisations présentes au forum pour assumer leur responsabilité dans les combats économiques à conduire ;
6. L'interpellation des autres acteurs nationaux et l'Etat du Sénégal sur certains points ;
7. Conclusions du Forum

A l'issue du forum, les participants ont réaffirmé leur confiance au CNCR qui a démontré sa représentativité, sa compétence, sa capacité à porter les préoccupations du monde et à défendre ses intérêts.

Ils ont vivement recommandé au CNCR et à la FONGS de partager les conclusions et perspectives issues du Forum d'abord avec toutes les organisations paysannes du Sénégal, puis avec les Pouvoirs publics, les Partis Politiques légalement constitués et toutes les Organisations de la Société Civile.

Le Forum a constaté l'engagement et la participation massive des Organisations sœurs de la région de l'Afrique de l'Ouest et de la région de l'Afrique Centrale. Le CNCR et ses membres les remercient vivement et réitère son engagement et sa totale disponibilité à poursuivre son combat pour un mouvement paysan sous-régional et continental fort, représentatif, légitime et crédible.

Pour consulter le mémorandum du forum : <http://www.fongs.sn>

AGENDA

>> Du 01 au 04 février 2011 à Dakar (Sénégal) :

Atelier de capitalisation PAOPA

>> 05 février 2011 à Dakar (Sénégal) :

Comité de pilotage PAOPA

>> 06 au 07 février 2011 :

Première session du Conseil d'Administration de la Plate-forme Panafricaine des Organisations Paysannes (PAFFO)